

Première saisine du Conseil de développement de l'agglomération de La Rochelle

lundi 6 mars 2023, par [lpe](#)

Installé en septembre 2022, le nouveau Conseil de développement de l'agglomération de La Rochelle s'est réuni samedi 4 mars pour la première saisine.

La question posée par la Communauté d'Agglomération sur laquelle les 82 membres du Conseil de développement ont travaillé portait sur les enjeux énergétiques du Plan Climat Air Énergie Territorial formulée ainsi : « *Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial, quelles sont, selon vous, les conditions nécessaires au territoire pour parvenir à développer les différentes formes d'énergies renouvelables permettant d'atteindre les objectifs énergétiques 2030 de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ?* ».

Jusqu'en novembre 2023, date à laquelle le Conseil de développement présentera et votera sa contribution, il étudiera le sujet, rencontrera des experts et fera des visites sur sites avant d'élaborer des propositions.

Jean-François Fountaine, Président de la Communauté d'Agglomération, Maire de La Rochelle et Marie Ligonnière, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération, Maire de Périgny, ont ouvert la séance et installé le premier Collège. Composé de 15 membres volontaires tirés au sort, il sera chargé de représenter le Conseil de développement pour présenter et défendre ses contributions.

Pour rappel le Conseil de développement a été installé officiellement le 24 septembre 2022 suite à un appel à volontaire. Il est composé de 82 citoyens à parité femme-homme et représentatifs des 28 communes du territoire. Lieu de dialogue, il a pour objectif d'enrichir la décision politique et pour mission de réfléchir au projet de territoire, aux documents de prospective et de planification et aux politiques locales de promotion du développement durable.